

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 138 du 20 août 2019**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

#### **ARRÊTÉ N° 3189/ARM/DCSCA/SDDIEJ/BREG**

modifiant l'arrêté n° 545/ARM/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 12/02/2019 portant changement de dénomination du cercle de la base de défense de Nîmes-Orange-Laudun.

Du 10 août 2019

**ARRÊTÉ N° 3189/ARM/DCSCA/SDDIEJ/BREG modifiant l'arrêté n° 545/ARM/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 12/02/2019 portant changement de dénomination du cercle de la base de défense de Nîmes-Orange-Laudun.**

Du 10 août 2019

NOR A R M E 1 9 5 5 0 7 1 A

---

Texte(s) modifié(s) :

↳ [Arrêté N° 545/ARM/DCSCA/SD\\_REJ/BREG du 12 février 2019 portant changement de dénomination du cercle de la base de défense de Nîmes-Orange-Laudun.](#)

Référence de publication :

---

La ministre des armées,

Vu le [code de la défense](#), notamment ses articles [R3412-1](#) et [R3412-6](#) ;

Vu le [décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié](#), relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le [décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié](#), portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu l'[arrêté du 5 août 2011](#) relatif à l'organisation et au fonctionnement des cercles et des foyers des armées créés en application de l'article R3412-6 du code de la défense ;

Vu l'[arrêté n° 545/ARM/DCSCA/SD\\_REJ/BREG du 12 février 2019](#) portant changement de dénomination du cercle de la base de défense de Nîmes-Orange-Laudun ;

Vu l'arrêté du 28 février 2019 <sup>(A)</sup> portant organisation du service du commissariat des armées,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. L'[arrêté du 12 février 2019](#) susvisé est ainsi modifié :

À l'article 2. Les mots « de la base de défense de Istres - Orange - Salon de Provence » sont remplacés par les mots « de la base de défense de Nîmes - Laudun - Larzac ».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Hervé MONVOISIN.

## Notes

(A) n.i. BO ; JO n° 59 du 10 mars 2019, texte n° 13.